Devenir référent sécurité

Ref: PR-SST-REFSECU

DURÉE : **2,5 Jours** (17H30)
Prix : **1 460,00 € HT**

PRÉSENTIEL

Objectifs et compétences visés

Depuis 2011, l'employeur doit désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (art L.4644-1 du Code du travail) :

"*L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.*
Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail [...]"

Notre formation apporte à ces salariés "novices" les compétences clefs pour exercer leur mission de façon pertinente et efficace :

- maîtriser le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail.
- utiliser des méthodes de travail permettant d'évaluer et de prévenir les risques affectant la santé et la sécurité des salariés.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Tout salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise (obligation issue de l'article L.4644-1 du Code du travail).

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Le cadre réglementaire : Code du travail et principes généraux

- Architecture de la réglementation et 4ème partie du Code du travail
- Obligation de sécurité et de résultat de l'employeur
- Les principes de responsabilités civile et pénale
- La délégation de pouvoir
- Les principes généraux de prévention (article L4121-2 du code du travail)

La mise en œuvre des outils de prévention des risques professionnels :

- La fonction du référent sécurité: bonnes pratiques et implication
- Les autres acteurs internes et externes de la santé et sécurité dont le CSE et la CSSCT
- L'analyse des risques et le document unique
- Les formations sécurité
- La communication en matière de santé et sécurité au travail
- Les accidents du travail/du trajet et les maladies professionnelles dont l'analyse de l'accident du travail via l’arbre des causes

Application : l'évaluation des risques professionnels et l'analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes

La prévention des risques liés à l'intervention des entreprises extérieures:

Le plan de prévention

- Réglementation
- Vocabulaire et terminologie
- Les différentes étapes de la démarche liée au plan de prévention
- Responsabilités et jurisprudence

Le protocole de sécurité

- Réglementation
- Définitions
- Contenu du protocole de sécurité

Les travaux par point chaud

- Le risque incendie
- La prise en compte de l’environnement
- Le permis de feu

Application : rédiger un plan de prévention, un protocole de sécurité, un permis de feu

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation donne lieu à un contrôle de connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Nos plus

Cette formation permettra d'approfondir les missions du référent sécurité et de mettre en application les notions abordées.

En bref

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

Les prochaines sessions

Du 23/09/24 au 25/09/24 **Paris** **1 460,00 € HT**

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d’apprentissage, financement…), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000